

DISTINCTIONS

LE PRÉSIDENT MESIC A RENDU HOMMAGE À L'ENGAGEMENT DES CROATES DE FRANCE IL A DÉCORÉ M. ET MME ZDRAVKO ET AGNÈS CEROVECKI, DE TOULOUSE, ET M. MATE GABELICA, DE PARIS



Trois membres de la communauté croate de France - dont une Française - ont été distingués, à Paris, par le président croate pour leur engagement en faveur de la Croatie et du développement des relations franco-croates. Agnès et Zdravko Cerovecki, de Toulouse, ont notamment contribué à entretenir la flamme du souvenir de la Révolte des Croates à Villefranche-de-Rouergue, tandis que Mate Gabelica a fait preuve d'une extrême générosité au début des années

1990, en apportant son soutien à de nombreuses institutions humanitaires croates. Le professeur Paul Garde a pour sa part reçu, à Zagreb, une distinction des mains du ministre croate de la Culture pour sa contribution au développement des relations culturelles entre la France et la Croatie.

Lors de son séjour à Paris où se tenait la 51e session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, le 14 juin 2005, le président croate, M. Stipe Mesic, a tenu à rendre hommage à la communauté croate de France, pour son engagement en faveur de la Croatie et l'aide avant tout humanitaire, apportée durant la guerre au début des années 1990. À cette occasion, il a décoré de l'Ordre croate de l'Etoile du matin à l'effigie de Katarina Zrinski trois de ses représentants en les personnes de M. et Mme Zdravko et Agnès Cerovecki, de Toulouse, et de M. Mate Gabelica, de la région parisienne, pour leur engagement de longue date en faveur de la Croatie.

La cérémonie s'est déroulée à l'ambassade de Croatie en France à Paris en présence de leurs proches. Présentant les récipiendaires au cours d'une chaleureuse et amicale allocution, l'ambassadeur de Croatie en France, M. Bozidar Gagro, a rappelé leurs nombreuses actions et contributions par lesquelles ils se sont distingués et mérité la reconnaissance des plus hautes autorités croates.



De fait, les noms d'Agnès et Zdravko Cerovecki sont depuis une quinzaine d'années associés à presque toutes les initiatives en faveur de la Croatie menées à Toulouse et dans les alentours, notamment sur le plan politique, culturel ou humanitaire, Zdravko Cerovecki, ingénieur, étant représentant local du Conseil représentatif des Croates de

France (CRICCF) tandis que son épouse, Agnès, conseillère municipale de Plaisance-du-Touch, étant présidente de l'association solidarité "Solidarité France-Croatie - Toulouse". En outre, leur engagement de chaque instant a largement contribué à entretenir la flamme du souvenir de la Révolte des Croates à Villefranche-de-Rouergue où, en collaboration avec les autorités municipales et en présence de représentants de l'ambassade de Croatie, ils

PAUL GARDE DÉCORÉ À ZAGREB



Le Prof. Paul Garde (2e à g.) et ses invités en compagnie du ministre de la Culture, M. Bozo Biskupic (2e à d.).

L'un des plus grands spécialistes français de l'ex-Yougoslavie, le professeur Paul Garde, s'est vu décerner, le 15 juin 2005, les insignes de l'Ordre croate de l'Etoile du matin à l'effigie de Marko Marulic pour sa

contribution au développement des relations culturelles et autres entre la France et la Croatie. Décernée par le président de la République, M. Stipe Mesic, la décoration lui a été remise par M. Bozo Biskupic, ministre de la Culture. Au cours de la cérémonie, le ministre croate a remercié M. Garde pour son action en faveur de la Croatie, notamment pendant la guerre de 1991-1995. Le professeur Garde est notamment l'auteur du best-seller "Vie et Mort de la Yougoslavie" (Fayard, 1992).

organisent depuis déjà de longues années une commémoration solennelle chaque 17 septembre en mémoire du tragique soulèvement de 1943.

Pour sa part, M. Mate Gabelica, chef d'entreprise, compte sans doute parmi les plus éminents membres de la communauté croate de France et certainement parmi les plus engagés au moment où la Croatie était en proie à une agression armée. Dès 1959, son engagement en faveur de réformes démocratiques lui vaut, à 24 ans, d'être condamné pour délit d'opinion à dix-huit mois de prison par le régime communiste yougoslave, ce qui l'a conduit, en 1963, à trouver asile en France. Membre fondateur du CRICCF, il a fait preuve d'une grande générosité au début des années 1990, venant en aide à de très nombreuses institutions croates, et notamment aux établissements hospitaliers croates, de Vukovar à Sibenik, en passant par Vinkovci et Zagreb, et aux multiples fondations humanitaires qui avaient en charge des centaines de milliers de réfugiés croates expulsés de chez eux. Par ailleurs, grâce ses généreux services, l'installation de la toute première ambassade de Croatie en France, en 1992, a pu alors être grandement facilitée.



Source :

Article publié sur le site de l'ambassade de Croatie à Paris

<http://www.cronet.org/actualites/mesic-decorations-2005.htm>